

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

DÉCISION

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE EN DATE DU 23 AOÛT 2023

N° 2023-322 ATTRIBUTION D'AIDE À LA RÉNOVATION DE L'HABITAT - PROGRAMME 2023

Nomenclature des actes : 7.5

Vu la délibération n°2020-323 du 23 septembre 2020, relative au lancement d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) couplée à une Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique de l'Habitat (PTREH).

Vu la délibération n°2020-447 du 9 décembre 2020 relative à l'approbation du règlement des aides de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique.

Vu la délibération n°2020-448 du 9 décembre 2020, relative à l'adhésion de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay au programme Eco-PASS - propriétaire en Vendée.

Vu la délibération n°2020-161 du 24 juin 2020 attribuant les délégations à la Présidente.

Considérant que les demandes d'aide suivantes sont conformes aux critères d'éligibilité, la Présidente décide d'attribuer les subventions suivantes :

Dans le cadre de l'Eco-PASS

N° dossier	Nom	Commune du projet	Montant Aide
ECO-PASS 2788	VERGOZ	CHANTONNAY	1 500,00 €

Budget initial	Montant engagé	Reste après engagement	Dont montant déjà versé
15 000 €	1 500 €	13 500 €	0 €

Certifié exécutoire par la Présidente compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 24/08/2023

Dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

N° dossier	Nom	Commune projet	Types de travaux	Montant Aide
2023-01249	BILLIERES	CHANTONNAY	énergie (logement personnel)	250,00 €
2022-09958	GRELIER	ROCHETREJOUX	énergie (logement personnel)	500,00 €
2022-08188	GABORIAU	SAINTE CECILE	énergie (logement personnel)	500,00 €
2023-01138	CARTRON	CHANTONNAY	énergie (logement personnel)	500,00 €
2022-09337	HERBRETEAU	SAINTE CÉCILE	énergie (logement personnel)	500,00 €
2023-02672	FRANCAIS	SAINTE CÉCILE	énergie (logement personnel)	250,00 €
2023-04033	VINCENDEAU	SAINTE GERMAIN DE PRINÇAY	adaptation du logement personnel	1193,00 €
2023-04245	BRETAUD	BOURNEZEAU	énergie (logement personnel)	750,00 €
2022-04459	PETE	CHANTONNAY	énergie (logement personnel)	500,00 €
2023-03917	BAUDRY	SIGOURNAIS	énergie (logement personnel)	250,00 €

Budget initial	Montant engagé	Reste après engagement	Dont montant déjà versé
157 250 €	54 242 €	103 008 €	3 628 €

Le versement des aides sera effectué sur présentation des justificatifs de paiement validés par les conseillers habitat.

À CHANTONNAY, le 23 août 2023

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET